

OFFRE GO BETWEEN CEDANT Taj / Provence Promotion



Réponses aux problématiques juridiques, fiscales et sociales du dirigeant

Nous proposons au dirigeant ayant en projet la transmission de son entreprise, **un entretien individualisé pour répondre à ses interrogations en matière juridique, fiscale, et sociale**. L'objectif est de le faire profiter de la vision, des conseils pertinents et de l'avis d'expert d'un membre d'un cabinet d'avocats spécialiste de l'entreprise, pour avoir une première approche des problématiques existantes.

Principe de l'offre :

1. Remplir une fiche d'informations et d'autres documents préalables à l'entretien.
2. Réalisation de l'entretien avec Taj et Provence Promotion pour échanger autour du projet, éclaircir le cédant sur ses interrogations et établir un premier diagnostic.
3. Elaboration d'un compte-rendu d'entretien synthétisant une première approche du projet de transmission pour faire ressortir :
 - la situation de l'entreprise (forces, faiblesses, opportunités...)
 - un résumé des points techniques importants et axes de réflexion à prendre en considération dans la démarche de transmission.
 - **un avis d'expert sur les problématiques spécifiques perçues par le dirigeant ou par l'expert lui-même.**

Le Cabinet d'avocats Taj dispose sur son bureau de Marseille de plus de vingt avocats et d'une équipe dédiée à la transmission d'entreprises pouvant intervenir en langue française ou anglaise ; il compte, sur le territoire français, 375 collaborateurs implantés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille et Tours.

Avec un chiffre d'affaires de 73 millions d'euros en 2009, il figure parmi les dix premiers cabinets d'avocats français spécialisés en fiscalité et droit des affaires et parmi les leaders pour le conseil fiscal et juridique. Des équipes spécialisées mettent à la disposition de nos clients une expertise confirmée, ainsi qu'un service adapté à leurs besoins.

Le Cabinet Taj a organisé son activité en lignes de services spécialisées :

- Droit des sociétés et Fusions-Acquisitions
- Fiscalité des entreprises directe et indirecte
- Fiscalité individuelle
- Fiscalité indirecte
- Contentieux et contrôle fiscal
- Droit social
- Droit des contrats et de la propriété intellectuelle
- Opérations de Capital-Investissement
- Droit immobilier
- Droit public

Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu et travaille en étroite collaboration avec plus de 25 000 juristes et fiscalistes de Deloitte situés dans près de 140 pays pour maintenir et développer son offre.

Taj accède à tous les outils et méthodologies développés à l'international, partage les savoir-faire techniques et poursuit ainsi sa politique de qualité de services et de satisfaction client.

<http://www.taj.fr>